



SANTÉ MENTALE

Fiche d'information

Accès au Programme d'intervention comportementale intensive précoce (ICIP) de la Nouvelle-Écosse *Janvier 2010*

Le programme ICIP (intervention comportementale intensive précoce) est un programme de traitement à l'intention des jeunes enfants atteints d'un trouble envahissant du développement (TED). Le programme a été établi progressivement, pendant la période de l'été 2005 à l'automne 2006, dans huit régions régionales de la santé et au IWK Health Centre. Tous les jeunes enfants chez lesquels un TED a été officiellement diagnostiqué sont admissibles au programme avant leur entrée à l'école. Toutefois, ce ne sont pas tous les enfants atteints d'un TED qui ont accès au programme en raison des ressources limitées pour le traitement. Les résultats d'une évaluation indépendante ont démontré des effets positifs du traitement qui correspondent aux résultats de programmes de traitement beaucoup plus intensifs et coûteux. Toutefois, une réduction de l'intensité de notre traitement compromettra les résultats du traitement, excluant ainsi ce programme comme une solution viable au problème d'accès auquel nous faisons face à l'heure actuelle.

La question de l'accès limité au programme ICIP entraîne le problème de l'attribution équitable des services existants. Une approche courante est l'utilisation d'une liste d'attente. Toutefois, afin d'être le plus équitable possible et après avoir consulté un bioéthicien, nous avons décidé de choisir les enfants au hasard pour le traitement. L'avantage de cette sélection aléatoire est que chaque enfant a une chance égale d'être choisi. En comparaison, il a été démontré de façon invariable que les listes d'attente ne sont pas équitables pour certains groupes, particulièrement ceux qui sont défavorisés au préalable (p. ex. par un accès limité aux services diagnostiques). Un autre avantage de la sélection aléatoire est qu'elle rend transparent le problème de l'accès limité au traitement. Les listes d'attente, au contraire, peuvent masquer le problème. Elles donnent l'impression qu'un traitement sera disponible à un moment donné, alors que ce n'est pas nécessairement le cas (c'est-à-dire que l'enfant peut atteindre l'âge scolaire avant de recevoir le traitement).

Nous reconnaissons qu'il n'existe pas de solution idéale pour la plupart des dilemmes éthiques. Nous avons pris en considération les avantages et les désavantages d'autres solutions, et nous avons choisi la sélection aléatoire puisqu'elle donne à chaque enfant une chance égale d'avoir accès au programme ICIP. Nous avons également choisi de demeurer transparents. Le besoin d'un traitement basé sur les preuves pour tous les jeunes enfants atteints d'un TED est largement reconnu. Le gouvernement a récemment indiqué, devant l'Assemblée législative, qu'au cours de cette année, un examen sera effectué sur la capacité d'améliorer les programmes de santé, incluant le programme ICIP.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez le www.gov.ns.ca/health